

Évaluation périodique du programme de baccalauréat intégré en environnements naturels et aménagés

Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique
Faculté des sciences et de génie

Conseil universitaire du 9 juin 2020

SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Le programme de baccalauréat intégré en environnements naturels et aménagés (B. Sc. A.) est rattaché à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG) et à la Faculté des sciences et de génie (FSG). L'enseignement de cette discipline est principalement sous la responsabilité du Département des sciences du bois et de la forêt et du Département de biologie.

Le baccalauréat, composé de 90 crédits, comptait 143 personnes inscrites à la session d'automne 2019. Il s'agit ici de la première évaluation périodique de ce programme, créé en 2010 (CU-2010-99).

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE) a réalisé, durant l'hiver et l'été 2019, des consultations auprès des personnes concernées par le programme. La direction de programme a déposé un dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en septembre 2019. Ce dossier a été transmis à deux spécialistes provenant de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et de l'Université Laurentienne. Les spécialistes ont effectué une visite à l'Université Laval en octobre 2019 afin de rencontrer diverses personnes intervenant dans le programme et de rédiger leur rapport d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur le programme, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval¹.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que le baccalauréat intégré en environnements naturels et aménagés est pertinent et de qualité. Le CIEP a identifié les principales forces de ce programme. Il a également formulé des recommandations dans le but de s'assurer que le programme satisfait pleinement aux normes d'évaluation et fait des suggestions pour l'améliorer. Conformément à la Politique, le doyen de la Faculté devra proposer, par un plan d'action, des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions.

PRINCIPALES FORCES

- La compétence et la disponibilité des enseignantes et enseignants.
- Le grand nombre de chaires, instituts et centres de recherche auxquels sont associés les professeures et les professeurs du programme.
- Le besoin accru de professionnelles et de professionnels compétents dans le domaine.
- La nature multidisciplinaire de la formation.
- La collaboration interdépartementale.
- Le caractère distinctif du programme en foresterie environnementale.
- La diversité et la pertinence des cours.
- La satisfaction des étudiantes et des étudiants à l'égard de la formation.
- Les cours intégrateurs ainsi que l'acquisition de compétences en système d'information géographique (SIG) et en statistiques (incluant la programmation R).
- La diversité des méthodes pédagogiques.
- Le climat d'étude et l'engagement des étudiantes et des étudiants envers leur formation.

1. Source :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_de_formation_de_l_Universite_Laval.pdf.

- L'accès à une forêt d'enseignement et de recherche, la Forêt Montmorency.
- Les laboratoires de recherche et les laboratoires informatiques.

RECOMMANDATIONS

- R1 Que l'on mette à jour les objectifs spécifiques du programme et qu'on les présente dans la description officielle sur le site Web institutionnel.
- R2 Que l'on fasse mieux connaître le programme auprès des employeurs potentiels.
- R3 Que l'on revoie le cheminement, notamment pour éviter les conflits d'horaire et pour mieux répartir la charge de travail entre les sessions.
- R4 Que les enseignantes et les enseignants se concertent pour assurer la cohérence de la formation.
- R5 Que l'on examine la possibilité d'adapter ou de créer un cours d'économie répondant mieux aux objectifs du programme, voire de programmes connexes.
- R6 Que l'on poursuive les efforts pour améliorer les stages, notamment l'encadrement.
- R7 Que l'on augmente la formation axée sur l'apprentissage expérientiel lors de sorties sur le terrain.

SUGGESTIONS

- S1 Que l'on s'assure que les activités du programme permettent aux étudiantes et aux étudiants d'être initiés aux questions interculturelles et internationales.
- S2 Que l'on encourage les étudiantes et les étudiants à mettre en place leur propre association.
- S3 Que les étudiants et les étudiantes soient bien conseillés pour leur choix de cours, et bien informés des profils offerts et des programmes d'études supérieures auxquels mène le baccalauréat.

**Évaluation périodique du programme de
Baccalauréat intégré en environnements naturels et aménagés**

PLAN D'ACTION DES DOYENS
de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique
et
de la Faculté des sciences et de génie

soumis au
vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes

28 mai 2020

1. Introduction

Comme le prévoit la *Politique d'évaluation périodique des programmes de formation* de l'Université Laval, les doyens de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG) et de la Faculté des sciences et de génie (FSG) ont préparé le présent plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP). Pour produire ce plan, les doyens ont consulté le directeur du programme concerné (baccalauréat intégré en environnements naturels et aménagés), le directeur du Département des sciences du bois et de la forêt (FFGG), le directeur du Département de biologie (FSG), la vice-doyenne aux études (FFGG) et l'agente de recherche et de planification du vice-décanat aux études (FFGG). Le directeur du programme a été invité à discuter des recommandations et des actions à entreprendre avec les membres de son comité de programme.

2. Présentation de la discipline, du programme et des perspectives d'avenir

La mise en valeur des ressources renouvelables et la conservation d'écosystèmes constituent de grands défis environnementaux du Québec et du Canada. Ces défis interpellent autant les organisations publiques que privées dans la gestion du territoire. Cette gestion du territoire doit inclure un aménagement des ressources renouvelables qui maintient ou restaure la santé, la résilience, la productivité et la diversité biologique des écosystèmes tout en répondant aux besoins socioéconomiques des communautés, et ce, dans le respect des valeurs sociales. Le programme de baccalauréat intégré en environnements naturels et aménagés (B-ENA) tire son origine du besoin de former un nouveau type de professionnels en mesure de concevoir et de mettre en œuvre des pratiques et des stratégies permettant de solutionner les problèmes complexes de conservation de l'environnement et des ressources renouvelables. Ces professionnels seront en mesure d'harmoniser les valeurs environnementales avec les besoins sociaux et économiques.

Ainsi, plusieurs secteurs importants et en émergence sont abordés dans ce programme dont l'aménagement écosystémique et durable des forêts, la biologie de la conservation et la conservation de la biodiversité, les changements climatiques, la conservation des agrosystèmes, la conservation des milieux terrestres, la conservation des milieux aquatiques, la conservation des milieux nordiques et la gestion des ressources renouvelables, l'acceptabilité sociale de projets ou l'harmonisation de différentes activités, la gestion des matières résiduelles, la comptabilisation des services écosystémiques, la gestion des espèces exotiques envahissantes, et la restauration des milieux perturbés, particulièrement la restauration des milieux humides.

Les diplômés du B-ENA travailleront comme professionnels ou chargés de projets en environnement, que ce soit en gestion durable des écosystèmes, en certification et en évaluation environnementales, en sensibilisation, en concertation ou en gestion des impacts environnementaux. Conjuguer la mise en valeur des ressources renouvelables et la conservation d'écosystèmes intègres et viables est l'un des grands défis environnementaux du Québec et de la planète. Les travailleurs possédant des compétences environnementales sont de plus en plus recherchés dans les secteurs qui font face à des enjeux environnementaux croissants et qui ont commencé à se doter d'une expertise environnementale. L'emploi en environnement continue de progresser et la hausse se poursuivra au cours des prochaines années, car de nouvelles lois et réglementations imposent des mesures plus sévères pour la protection de l'environnement et la réduction de l'empreinte écologique des entreprises.

3. Actions proposées pour répondre aux recommandations

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont les suivantes :

R1 - Que l'on mette à jour les objectifs spécifiques du programme et qu'on les présente dans la description officielle sur le site Web institutionnel.

A-1.1 : Mettre à jour et inclure les objectifs spécifiques du programme dans sa description officielle.

Afin de bien informer les futurs étudiants et les étudiants actuels, les objectifs spécifiques du programme seront mis à jour et adoptés en comité de programme afin d'être publiés dans la description officielle du baccalauréat sur le site web institutionnel.

Résultats escomptés : Clarifier l'information pour les futurs étudiants et mieux cadrer leurs attentes par l'ajout des objectifs spécifiques du programme dans la description officielle.

R2 - Que l'on fasse mieux connaître le programme auprès des employeurs potentiels.

A-2.1 : Produire un profil de compétences de nos finissants.

La production d'un profil de compétences de nos finissants et d'une fiche intitulée « Ce que les diplômés peuvent faire pour vous » sera réalisée. Cette fiche, qui mettra en évidence les compétences acquises au cours du programme, sera mise à la disposition des étudiants et distribuée à leurs employeurs potentiels. Cette fiche sera également utilisée comme outil de promotion du programme.

Résultats escomptés : Que les compétences acquises par les diplômés soient mieux valorisées auprès des employeurs potentiels.

Indicateurs de réussite : Production du profil de compétences ; production de la fiche « Ce que les diplômés peuvent faire pour vous » ; plus d'offres d'emploi mentionnant le profil de compétences développées chez les étudiants dans le programme B-ENA.

A-2.2 : Faire la promotion de l'outil de profil professionnel disponible sur monPortail.

Les étudiants ont la possibilité de préparer leur autoportrait professionnel grâce à l'outil profil professionnel accessible via monPortail. Cet outil, chapeauté par le Service de placement de l'Université Laval (SPLA), leur permet de consulter les offres de stage et d'emploi, ainsi que de se positionner par rapport aux exigences du marché du travail. Cet outil de profil professionnel peut aussi être exporté sous la forme d'un *book* pour des employeurs potentiels, favorisant ainsi la promotion du programme et des diplômés, et facilitant le contact entre les étudiants et les employeurs.

Résultats escomptés : Promouvoir la production du profil professionnel des étudiants et la préparation de *books* de candidats pour des employeurs potentiels.

Indicateurs de réussite : Nombre de profils professionnels produits ; nombre de *books* pour employeurs réalisés et distribués ; hausse du placement pour les stages et pour l'emploi.

A-2.3 : Créer une page LinkedIn pour favoriser le réseautage.

Cette plateforme d'échange professionnelle mettra en contact les employeurs et les étudiants. De plus, cette plateforme se bonifiera avec le temps en intégrant les diplômés ayant fait leur entrée sur le marché du travail.

Résultats escomptés : Que la plateforme permette les échanges professionnels entre les étudiants, les diplômés et les employeurs.

Indicateurs de réussite : Nombre de membres de la page LinkedIn ; hausse du placement pour les stages et pour l'emploi.

R3 - Que l'on revoie le cheminement, notamment pour éviter les conflits d'horaire et pour mieux répartir la charge de travail entre les sessions.

A-3.1 : Modifier le cheminement du programme en déplaçant le cours FOR-1012 : Aménagement durable et intégré des forêts à une session ultérieure.

Tel qu'indiqué dans le rapport d'évaluation des experts externes (p. 6). « ENV-3010 (6 cr.) et FOR-1012 (3 cr.) sont deux cours intégrateurs offerts simultanément au 5^e semestre, et représentent une charge de travail excessive selon les étudiants. » L'une des recommandations des experts était d'espacer ces deux cours sur des sessions différentes. Dès l'année universitaire 2020-2021, le cours FOR-1012 *Aménagement durable et intégré des forêts* sera offert à l'hiver plutôt qu'à l'automne afin qu'il ne soit pas donné pendant la même session que le cours ENV-3010 *Projet de conservation de l'environnement*. En effet, ces deux cours représentent une importante charge de travail et cette modification répartira avantageusement cette charge. De plus, ceci permettra l'accès à certains cours à option qui entraînent en conflit d'horaire avec le cours FOR-1012.

Résultats escomptés : Équilibrer la charge de travail et éviter les conflits d'horaire par le déplacement du cours FOR-1012 de l'automne à l'hiver, dès la session d'hiver 2021.

A-3.2 Revoir la charge de travail du cours ENV-3010: Projet de conservation de l'environnement.

Les experts externes recommandaient également dans leur rapport d'évaluation de réduire le nombre de crédits du cours ENV-3010 *Projet de conservation* (rapport d'évaluation des experts externes, p. 6). Ce cours de 6 crédits comporte actuellement une charge de travail hebdomadaire de 4 heures de cours et 14 heures de travail individuel (4-0-14). Un nouveau professeur sera responsable du cours ENV-3010 à partir de la session d'automne 2020. Le professeur responsable du cours en collaboration avec la direction de programme évaluera la pertinence de maintenir ce cours à 6 crédits ou de le réduire à 3 crédits, tout en revoyant la charge de travail pour les étudiants. La formule d'apprentissage par problème sera conservée, mais en respectant la répartition hebdomadaire des heures qui sera revue.

Résultats escomptés: Que la charge de travail soit mieux répartie et qu'elle respecte la répartition hebdomadaire.

R4 - Que les enseignantes et les enseignants se concertent pour assurer la cohérence de la formation.

A-4.1 Instaurer un groupe de travail des enseignants des cours du programme B-ENA offerts à la FFGG et la FSG.

Un groupe de travail sera formé pour que les professeurs de la FFGG et de la FSG puissent se concerter afin d'harmoniser le contenu de leurs cours obligatoires offerts au programme B-ENA, puisque les cours de la FFGG et de la FSG constituent le noyau du programme B-ENA. Ce groupe de travail produira des recommandations afin d'améliorer la cohérence de la formation offerte dans le programme. La composition de ce groupe de travail inclura des membres du comité de programme, les professeurs de la FFGG et de la FSG contribuant au programme B-ENA, le directeur du département des sciences du bois et

de la forêt, le directeur du département de biologie, ainsi que les vice-doyens aux études des deux facultés. Une personne responsable du groupe de travail sera nommée pour garantir le bon déroulement des rencontres et du suivi des actions proposées. Les enseignants des cours obligatoires offerts dans les autres facultés du campus seront également contactés afin de les informer des progrès du groupe de travail et de les sensibiliser au niveau des objectifs et des attentes du programme B-ENA.

Résultats escomptés : Que les cours deviennent davantage complémentaires afin de favoriser une meilleure cohérence de la formation et éviter la redondance.

R5 - Que l'on examine la possibilité d'adapter un cours d'économie existant afin qu'il réponde mieux aux objectifs du programme ou de créer un nouveau cours.

A-5.1 : Évaluer les différentes possibilités en lien avec l'offre de cours en économie sur le campus pour les étudiants du B-ENA ou créer un nouveau cours d'économie spécifique au programme.

Dans le cheminement actuel du B-ENA, les étudiants doivent réussir deux cours obligatoires d'économie (ECN-1000 : Principe de microéconomie et ECN-1150 : Économie de l'environnement) offerts à la Faculté des sciences sociales. Le cours ECN-1000 n'est pas adapté au domaine de l'environnement et est préalable au cours ECN-1150 : Économie de l'environnement. Ces deux cours pourraient être remplacés par un seul cours offert à la FFGG et mieux adapté aux besoins des étudiants du B-ENA. Des discussions seront menées avec la personne responsable du cours FOR-2017 : Économie de l'environnement forestier afin de déterminer s'il y a possibilité d'adapter le cours en ajoutant des aspects environnementaux plus généraux au-delà de la sphère forestière, le but étant de mieux y intégrer les étudiants du B-ENA. Par exemple, une modification à envisager pourrait être la création d'une nouvelle section de cours réservée aux étudiants de ce programme. Pour mieux correspondre aux objectifs du B-ENA, seraient inclus dans cette section des travaux spécifiques à l'environnement. D'autres options seront évaluées, notamment en étudiant l'offre de cours alternatifs d'économie touchant aux aspects environnementaux tels que les cours AGC-1001 : Microéconomie appliquée et AGC-2001 : Économie des ressources naturelles et de l'environnement. En parallèle, la direction de programme et les directions des départements associés au programme évalueront si la création d'un nouveau cours d'économie adapté au programme est la meilleure solution.

Résultats escomptés : Que l'offre de cours obligatoires en économie du programme B-ENA soit mieux adaptée au profil des étudiants du B-ENA.

R6 - Que l'on poursuive les efforts pour améliorer les stages, notamment l'encadrement.

A-6.1 : Revoir le processus de sélection, d'attribution, d'élaboration des objectifs de stages et l'encadrement des stages du programme.

Des rencontres seront réalisées entre la direction de programme, la conseillère du SPLA associée au programme et le coordonnateur des stages à la Faculté de sciences et de génie afin de réévaluer les étapes du processus de sélection, d'attribution, d'élaboration des objectifs des stages, ainsi que d'encadrement des stages. Il en résultera la production d'un procédurier de gestion des stages qui pourra être transmis aux milieux d'accueil ainsi qu'aux stagiaires pour assurer la qualité de l'encadrement et de l'expérience de stage.

Résultats escomptés : Meilleur encadrement des stages et meilleure expérience de stage pour les étudiants et le milieu d'accueil.

R7 - Que l'on augmente la formation axée sur l'apprentissage expérientiel lors de sorties sur le terrain.

A-7.1 : Explorer la possibilité d'ajouter une composante de terrain à des cours qui utilisent exclusivement une formule magistrale en classe.

La direction de programme, avec l'aide du comité de programme, évaluera la possibilité d'intégrer un volet pratique sur le terrain à certains cours qui utilisent une formule magistrale plus classique.

Résultats escomptés : Augmentation du temps passé à acquérir des compétences pratiques par les étudiants.

Indicateurs de réussite : Nombre de cours modifiés pour inclure une composante de terrain ; temps passé à réaliser des activités pratiques.

A-7.2 : Développer un nouveau cours axé sur les services écologiques.

À l'interface entre l'écologie, la biologie et les sciences sociales, le domaine des services écologiques fait le pont entre les services rendus par les écosystèmes et permet de quantifier et monétiser cette contribution. C'est un domaine émergent qui est important et cet aspect n'est couvert par aucun cours présentement offert sur le campus. La FFGG a la chance d'avoir recruté un expert dans ce domaine qui s'est intégré au Département des sciences du bois et de la forêt. Le professeur développera un nouveau cours à option qui débutera à l'automne 2021 ou 2022, portant sur les services écologiques et qui inclura de l'apprentissage expérientiel lors de sorties de terrain. Au-delà des étudiants du B-ENA, ce cours pourrait intéresser des étudiants de divers programmes connexes, tels que le baccalauréat en aménagement et environnements forestiers, le baccalauréat en géographie, le baccalauréat en biologie et le baccalauréat en biologie végétale.

Résultats escomptés : Que les étudiants du programme puissent bénéficier d'un apprentissage expérientiel bonifié lors de sorties de terrain.

Indicateurs de réussite : Création du nouveau cours ; nombre d'étudiants dans les cohortes du cours.

4. Actions proposées pour répondre aux suggestions

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS] :

S1 - Que l'on s'assure que les activités du programme permettent aux étudiantes et aux étudiants d'être initiés aux questions interculturelles et internationales.

AS-1.1 : Recenser les différents cours obligatoires du programme qui abordent les questions interculturelles ou internationales.

Le comité de programme veillera à recenser les activités et les apprentissages des cours obligatoires du programme en matière de sensibilisation et de formation aux questions interculturelles et internationales. Pour les cours identifiés comme comportant des activités associées aux questions interculturelles ou

internationales, le comité de programme invitera les professeurs de ces cours à mettre en valeur ces éléments dans les objectifs de cours ainsi que dans les évaluations de leurs cours.

Résultats escomptés : Que l'on obtienne un portrait détaillé de toutes les activités des cours obligatoires du programme qui abordent les questions interculturelles ou internationales.

Indicateur de réussite : Nombre de cours obligatoires du programme B-ENA qui incluent explicitement les questions interculturelles ou internationales dans les objectifs décrits dans le plan de cours et dans leurs évaluations des apprentissages.

AS-1.2 : Faire la promotion des possibilités de stages et de sessions à l'international.

Depuis 2016, les possibilités de stages ou de sessions à l'international sont présentées dans le cadre du cours obligatoire ENV-1015 : Champs professionnels de la conservation dès la première session d'inscription (automne). Un étudiant ayant réalisé une activité à l'international (Costa Rica, Thaïlande, Bolivie) est invité chaque année à présenter son expérience aux étudiants du cours. De plus, un représentant du Bureau international est invité chaque année dans ce cours afin de présenter les opportunités de stages internationaux ou interculturels. Dans le cadre de ce même cours, le conseiller à la gestion aux études présente chaque année les détails, les prérequis et la planification du cheminement en vue de réaliser une session à l'étranger.

Résultats escomptés : Que les étudiants continuent à être informés des possibilités de formation à l'international et que le nombre d'étudiants effectuant des activités internationales augmente.

Indicateur de réussite : Nombre d'étudiants du programme qui réalisent des stages ou des sessions à l'international.

AS-1.3 : Inviter les étudiants à participer aux activités de l'International Forestry Students' Association (IFSA).

Les étudiants du programme pourront être informés de l'existence de l'International Forestry Students' Association (IFSA) lors de rencontres d'accueil ou dans le cadre du cours ENV-1015 : Champs professionnels de la conservation. Les étudiants seront invités à participer aux activités de cette association. L'IFSA est une association étudiante organisée à l'échelle mondiale et locale qui fait le lien entre les étudiants en foresterie et leurs pairs, ainsi qu'avec les organisations et plateformes politiques liées aux forêts. L'IFSA travaille essentiellement à rallier, à responsabiliser et à éduquer la prochaine génération de dirigeants. Bien que cette association soit axée sur la foresterie, les étudiants du programme pourraient bénéficier de ce réseau de contacts pour s'initier aux expériences de formation à l'international.

Résultats escomptés : Que les étudiants participent aux activités de l'IFSA.

Indicateur de réussite : Nombre d'étudiants du programme qui participent aux activités de l'IFSA.

S2 - Que l'on encourage les étudiantes et les étudiants à mettre en place leur propre association.

AS-2.1 : Faciliter les discussions sur la création d'une association étudiante pour les étudiants du programme.

La direction de programme pourrait encadrer des rencontres afin d'aider les étudiants à déterminer la forme d'association qui leur convient le mieux. Les représentants étudiants au comité de programme devraient être impliqués et être responsables de ces rencontres. La direction de programme pourrait

guider les étudiants vers les autorités compétentes pour les aider à créer un regroupement à leur image et qui leur convient.

Résultats escomptés : Que les étudiants forment un regroupement à leur image.

Indicateur de réussite : Création d'une association ou regroupement des étudiants du programme.

S3 - Que les étudiants soient bien conseillés pour leur choix de cours, et bien informés des profils offerts et des programmes d'études supérieures auxquels mène le baccalauréat.

AS-3.1 : Présenter les profils et programmes d'études supérieures accessibles.

Dans le cadre du cours obligatoire ENV-1015 : Champs professionnels de la conservation, la structure du programme est présentée, ainsi que les objectifs du programme, les compétences développées et les perspectives d'emplois. Un cheminement type est également présenté ainsi que les ressources disponibles à la gestion de programme, incluant la présentation de l'agente de gestion des études et du conseiller à la gestion des études. Le conseiller à la gestion des études est d'ailleurs invité afin de présenter certaines opportunités pendant le programme. La présentation du Profil distinction et des études aux cycles supérieures fait également l'objet d'une rencontre pendant la session lors du cours ENV-1015 avec des étudiants à la maîtrise ou au doctorat. À partir de l'hiver 2021, dans le cadre du cours obligatoire ENV-2015 : Gestion de l'environnement, le professeur responsable pourra présenter le Profil distinction, le passage intégré et les études aux cycles supérieurs. Le professeur responsable du cours de fin de programme ENV-3020 : Projet de recherche en environnement présente également les opportunités d'études aux cycles supérieurs et comment trouver et choisir un projet de recherche.

Résultats escomptés : Que les étudiants soient mieux informés des différents profils et des possibilités d'études aux cycles supérieurs.

Indicateurs de réussite : Nombre d'étudiants inscrits dans les profils ; nombre d'étudiants qui poursuivent aux études des cycles supérieurs.

AS-3.2 : Mettre en relation des étudiants des cycles supérieurs avec les étudiants du programme.

Depuis 2016, des étudiants des cycles supérieurs sont invités dans le cadre du cours ENV-1015 : Champs professionnels de la conservation afin de partager leurs expériences. De plus, les étudiants du programme seront encouragés à participer aux différentes activités facultaires comme la Journée de la recherche (FFGG), le Colloque facultaire (FFGG) et le Colloque annuel de biologie (FSG).

Résultats escomptés : Que les étudiants au programme soient mis en contact avec les étudiants aux cycles supérieurs afin de bénéficier de leurs expériences.

Indicateurs de réussite : Nombre d'étudiants aux cycles supérieurs participant au cours ENV-1015 ; nombre d'étudiants inscrits aux cycles supérieurs ; nombre d'étudiants participant aux différentes activités facultaires.

AS-3.3 : Favoriser des activités de mentorat.

Un système de mentorat pourrait être mis sur pied afin que les étudiants en 2^e ou 3^e année du programme aident et guident les étudiants nouvellement inscrits au programme dans leurs démarches. Un système de mentorat pourrait également être entrepris avec des étudiants aux cycles supérieurs qui prendraient sous leur aile des étudiants du programme afin de les aider dans leur décision à réaliser des études aux cycles supérieurs. À noter que la création d'une association des étudiants du B-ENA (AS-2.1) favorisera directement les activités de mentorat.

Résultats escomptés : Que les étudiants du programme puissent bénéficier d'un système de mentorat.

Indicateurs de réussite : Nombre d'étudiants bénéficiant d'un mentor ; nombre d'étudiants inscrits aux cycles supérieurs.

5. Échéancier

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
R1 - Que l'on mette à jour les objectifs spécifiques du programme et qu'on les présente dans la description officielle sur le site Web institutionnel.			
A-1.1	Mettre à jour et inclure les objectifs spécifiques du programme dans sa description officielle.	A2020 En continu	Direction de programme
R2 - Que l'on fasse mieux connaître le programme auprès des employeurs potentiels.			
A-2.1	Produire un profil de compétences de nos finissants.	A2020	Comité de programme
A-2.2	Faire la promotion de l'outil du profil professionnel disponible sur monPortail.	A2020	Direction de programme, SPLA
A-2.3	Créer une page LinkedIn pour favoriser le réseautage.	A2020	Direction de programme, SPLA, vice-décanat aux études
R3 - Que l'on revoie le cheminement, notamment pour éviter les conflits d'horaire et pour mieux répartir la charge de travail entre les sessions.			
A-3.1	Modifier le cheminement du programme en déplaçant le cours FOR-1012 : Aménagement durable et intégré des forêts à une session ultérieure.	H2021	Directeur du département SBF, Vice-doyenne aux études, Comité de programme
A-3.2	Revoir la charge de travail du cours ENV-3010: Projet de conservation de l'environnement.	A2020	Directeur du département SBF, Comité de programme
R4 - Que les enseignantes et les enseignants se concertent pour assurer la cohérence de la formation.			
A-4.1	Instaurer un groupe de travail des enseignants des cours du programme B-ENA offerts à la FFGG et la FSG.	A2020	Direction de programme, Comité de programme, Directeur du département SBF, Directeur du département de biologie, Vice-doyens aux études de la FFGG et de la FSG
R5 - Que l'on examine la possibilité d'adapter un cours d'économie existant afin qu'il réponde mieux aux objectifs du programme ou de créer un nouveau cours.			
A-5.1	Évaluer les différentes possibilités en lien avec l'offre de cours en économie sur le campus pour les étudiants du B-ENA ou créer un nouveau cours d'économie spécifique au programme.	A2020	Vice-doyenne aux études, Direction des départements, Direction de programme

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
R6 - Que l'on poursuive les efforts pour améliorer les stages, notamment l'encadrement.			
A-6.1	Revoir le processus de sélection, d'attribution, d'élaboration des objectifs de stages et l'encadrement des stages du programme.	A2020	Direction de programme, Comité de programme, Directions des départements
R7 - Que l'on augmente la formation axée sur l'apprentissage expérientiel lors de sorties sur le terrain.			
A-7.1	Explorer la possibilité d'ajouter une composante de terrain à des cours qui utilisent exclusivement une formule magistrale en classe.	H2021	Direction de programme, Direction des départements
A-7.2	Développer un nouveau cours axé sur les services écologiques.	A2021 ou A2022	Direction de programme, Direction du département SBF
S1 - Que l'on s'assure que les activités du programme permettent aux étudiantes et aux étudiants d'être initiés aux questions interculturelles et internationales.			
AS-1.1	Recenser les différents cours obligatoires du programme qui abordent les questions interculturelles ou internationales.	H2021	Direction de programme, Comité de programme
AS-1.2	Faire la promotion des possibilités de stages et de sessions à l'international.	A2020	Direction de programme
AS-1.3	Inviter les étudiants à participer aux activités de l'International Forestry Students' Association (IFSA).	A2020	Direction de programme, Comité de programme
S2 - Que l'on encourage les étudiantes et les étudiants à mettre en place leur propre association.			
AS-2.1	Faciliter les discussions sur la création d'une association étudiante pour les étudiants du programme.	A2020	Direction de programme, Comité de programme Représentants étudiants
S3 - Que les étudiants soient bien conseillés pour leur choix de cours, et bien informés des profils offerts et des programmes d'études supérieures auxquels mène le baccalauréat.			
AS-3.1	Présenter les profils et programmes d'études supérieures accessibles.	A2020	Direction de programme, Comité de programme
AS-3.2	Mettre en relation des étudiants des cycles supérieurs avec les étudiants du programme.	A2020 et H2021	Direction de programme, Comité de programme
AS-3.3	Favoriser des activités de mentorat.	A2020	Direction de programme, Comité de programme

6. Remerciements

Le doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique et le doyen de la Faculté des sciences et de génie remercient le directeur du Comité de programme du baccalauréat intégré en environnements naturels et aménagés, M. Marc Mazerolle, le directeur de Département des sciences du bois et de la forêt, M. Alain Cloutier, et le directeur de Département de biologie, M. Stéphane Boudreau, qui ont contribué à

l'élaboration de ce plan d'action et participeront activement à sa mise en place. Ils remercient aussi le Bureau de qualité des programmes et sa directrice, Mme Annick Jaton, les experts externes pour leurs commentaires éclairants ainsi que les nombreux enseignants, diplômés et étudiants qui ont participé aux consultations et qui seront invités à collaborer à la réalisation de plusieurs des actions identifiées.

Des remerciements sont aussi adressés à toute l'équipe de gestion des études de la FFGG, équipe sous la direction de Mme Nancy Gélinas, vice-doyenne aux études, et particulièrement à Mme Sauphie Senneville, pour la préparation des dossiers d'autoévaluation, la visite des experts et la coordination du plan d'action.

Finalement, l'appui et les conseils de l'équipe du Vice-rectorat aux études et aux activités internationales responsables de l'évaluation périodique des programmes ont été fort utiles et appréciés et nous tenons aussi à les en remercier.

Cette évaluation périodique contribuera à la saine évolution de notre programme de formation au baccalauréat intégré en environnements naturels et aménagés, à la formation de professionnels et chercheurs qualifiés et compétents dans un secteur en évolution constante. Au-delà de ce processus, il est important de souligner le travail constant de tous ceux et celles, qui, au quotidien, s'assurent de la formation, du bien-être et de la réussite des étudiants de nos Facultés. Merci à tous.

Guy Mercier
Doyen
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique

André Zaccarin
Doyen
Faculté des sciences et de génie